

Communiqué de presse  
Paris le 26 Janvier 2022

a mis en forme : Haut : 1,5 cm, Bas : 1,25 cm

Titre :

Sapiendo lance le simulateur « Quelles cotisations retraite pour quels droits » pour une meilleure information retraite

Sapiendo lance le simulateur « Quelles cotisations retraite pour quels droits » et plaide pour une meilleure lisibilité des bulletins de salaire

« Quelles cotisations pour quels droits à la retraite » le nouveau simulateur de Sapiendo pour toujours mieux vous informer sur vos droits à la retraite (J'aime beaucoup ce titre ainsi que le premier)

### Sapiendo lance le simulateur « Quelles cotisations retraite pour quels droits ? » : un outil d'information pour de meilleurs choix de carrière.

Sapiendo, expert en conseil retraite, lance un simulateur gratuit et accessible à tous, pour que chaque personne soit toujours mieux informer sur ses droits à la retraite. Cet outil s'appuie sur le savoir-faire et la maîtrise des outils de calculs digitaux de Sapiendo pour permettre à chacun d'estimer, à partir de ses rémunérations, le montant de ses cotisations et les droits générés pour la retraite.

a déplacé (et inséré) [1]

a supprimé : .

Sapiendo est partie du constat que trop peu de personnes connaissent la réponse à ces questions, pourtant légitimes. Combien cotisez-vous chaque année pour votre retraite ? Quels montants sont prélevés sur vos rémunérations au titre de la retraite ? Quels droits à la retraite vous donneront ces cotisations ?

a supprimé: Cet outil s'appuie sur le savoir-faire et la maîtrise des outils de calculs digitaux de Sapiendo pour estimer, à partir de vos rémunérations, le montant de vos cotisations et les droits générés pour votre retraite.

« Les Français n'ont aucune conscience de ce qu'ils paient pour leur retraite par répartition et encore moins de ce que cela leur rapportera » lance Valérie Batigne, fondatrice et Présidente de Sapiendo Retraite. « Or cette information est essentielle pour arbitrer ses choix de carrière et de vie professionnelle/vie personnelle. »

a déplacé (et inséré) [2]

a supprimé: P

a supprimé: ant

a déplacé vers le haut [2]: Partant du constat que trop peu de personnes connaissent la réponse à ces questions, pourtant légitimes,

#### Un simulateur pour répondre à un besoin légitime d'information

a déplacé vers le haut [1]: Sapiendo, expert en conseil retraite, lance un simulateur gratuit et accessible à tous. Cet outil s'appuie sur le savoir-faire et la maîtrise des outils de calculs digitaux de Sapiendo pour estimer, à partir de vos rémunérations, le montant de vos cotisations et les droits générés pour votre retraite.

a supprimé: 1

a supprimé: 1

Fidèle à son leitmotiv « s'informer, c'est déjà agir » Sapiendo veut, grâce au simulateur « **Quelles cotisations retraite pour quels droits ?** », donner aux actifs la possibilité de répondre à ces deux questions simples :

- « Combien je paie de cotisations retraite sur mes rémunérations ? »
- « Combien cela me rapportera une fois à la retraite ? »

Questions ô combien légitimes, quand on sait qu'un salarié consacre 35% de sa rémunération nette à l'acquisition de ses futurs droits à la retraite. **Un .....autre exemple**

Et pourtant cette information est inaccessible aujourd'hui. Pour preuve, pour les salariés, les montants relatifs aux cotisations retraites sont ventilés sur 3 lignes sur un bulletin de paie voire 5 lignes pour les cadres. Pour les indépendants, c'est encore pire, puisqu'ils paient leurs charges /cotisations en avance puis elles sont régularisées par la suite selon le chiffre d'affaires réalisé.

## Un simulateur pour avoir une réponse individualisée et rapide

a supprimé: ¶

Le simulateur « Quelles cotisations retraite pour quels droits » se veut simple, rapide, et personnalisé.

Accessible gratuitement depuis le site [www.sapiendo.fr](http://www.sapiendo.fr), il suffit de renseigner le statut professionnel (salarié, fonctionnaire, exploitant...), le revenu annuel pour obtenir le montant des cotisations versées au titre de la retraite pour l'année indiquée et les droits générés pour la future pension.

## Une information essentielle avant tout arbitrage de carrière.

En pratique, ces informations peuvent éclairer ou permettre d'arbitrer des choix entre vie personnelle et vie professionnelle.

« *Une rémunération, c'est un revenu immédiat, mais également un revenu différé que l'on touchera une fois à la retraite. Or personne ne l'anticipe dans ses choix de carrière, pourtant les conséquences peuvent être lourdes* » souligne Valérie Batigne.

Par exemple, un parent qui souhaite passer à temps partiel ou s'arrêter de travailler quelques années pour s'occuper de ses enfants ne prend en compte que la perte de revenus immédiate et se rend compte trop tard de l'impact sur sa retraite. « *Avec le simulateur, ce parent peut savoir à l'avance ce qu'il perdra sur sa retraite et ajuster sa décision pour minimiser l'impact* » précise Valérie Batigne.

Un changement de statut est aussi à mesurer. Passer du statut de fonctionnaire à salarié du privé ou de salarié du privé à entrepreneur n'implique pas les mêmes efforts contributifs, et par conséquent les mêmes droits à la retraite.

@ Thomas, Peut on donner des exemples chiffrés ? au moins 1

## Sapiendo plaide pour des bulletins de salaires plus lisibles quant aux cotisations retraite

Pour aller plus loin, Sapiendo demande l'amélioration de l'information sur le niveau des cotisations retraite versées par les actifs.

Cette première étape pourrait commencer par les salariés avec une fiche de paie plus claire sur les cotisations retraite et les droits engendrés par celles-ci. Il faudrait mettre en évidence le total des cotisations retraite, sur le bulletin, qui est la partie invisible de la rémunération et qui doit devenir visible !

Cet effort de lisibilité vient d'être acté en ce début d'année pour la partie relative au paiement de l'impôt sur les revenus. Ce changement pourrait aussi porter sur les cotisations retraite, en mentionnant le total des cotisations retraite versées chaque mois par le salarié comme par l'employeur avec, comme pour le revenu net imposable, le cumul annuel.

a supprimé: 



